

Conseil Municipal - Remplacement de délégués titulaires au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite aux démissions de M. Marcel POCHARD, Mme Safia N'MINEJ et M. Bruno LEGEARD, il convient de désigner trois délégués titulaires afin de les remplacer au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Il est proposé de désigner respectivement M. Michel JOSSE, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE et M. Didier GENDRAUD qui ont accepté de siéger au Conseil Municipal à la place de M. Marcel POCHARD, Mme Safia N'MINEJ et M. Bruno LEGEARD.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.